

La Tribune d'Orléans, 22 novembre 2013

J-P. SUEUR VA FAIRE BAISSER LES IMPÔTS À LA SOURCE

Les valeurs locatives de La Source vont pouvoir évoluer : c'est un combat de *«près de dix ans»* que le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur a vu aboutir le 15 novembre avec l'adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement permettant d'assouplir les conditions dans lesquelles les valeurs locatives cadastrales, qui servent de base pour fixer le montant des impôts locaux, vont pouvoir être réévaluées. Un engagement que le ministre du Budget *«avait pris auprès de lui il y a plus d'un an»*, rappelle le sénateur. Cette victoire est aussi celle de l'Association des habitants de La Source et de l'élu communiste Michel Ricoud, qui dénoncent depuis de nombreuses années des valeurs locatives trop élevées à La Source.